



Le Conseil départemental de la Somme signale la circulation d'un mail frauduleux intitulé « Couverture collective départementale »

Amiens, le vendredi 28 mai 2021

Un mail à visée commerciale pour la souscription d'une complémentaire santé expédié au nom de « Service conseil départemental » circule auprès notamment d'habitants de la Somme. Il s'agit d'un mail frauduleux qui n'émane pas du Département.

From: Service conseil départemental
Sent: Thursday, May 27, 2021 11:55 AM
To:
Subject: Couverture collective départementale

Bonjour chers concitoyens,

Le service santé et conseil du département a mis en place une complémentaire santé pour tous les habitants avec des contrats à prix négociés, jusqu'à 55% moins coûteux comparant aux mutuelles classiques avec le même niveau de couverture .

On espère ainsi donner une solution aux près de la quasi-totalité des habitants (retraités , travailleurs indépendants , TNS ,personnes et familles sans mutuelle).

Selon une étude menée sur le département, en 2020, plus de 65% des administrés assurés par des mutuelles classiques , soit payent des cotisations dispendieuses, soit ont renoncé à se soigner, faute de moyen. Cela concerne en majorité "des soins dentaires, auditifs, ophtalmologiques et optiques".

Cliquez sur le lien ci-dessous, remplissez votre formulaire en 2 minutes et recevez un devis personnalisé et sans engagement avec les tarifs ainsi que toutes les prestations...(prise en charge intégrale des frais dentaires , optiques et auditifs).

<http://departemental-conseilgroupe.club/>

En aucun cas, le Conseil départemental de la Somme n'effectue de démarchage pour ces sujets. C'est la raison pour laquelle le Département appelle les Samariens à la plus grande vigilance.

Les personnes destinataires du mail sont appelés à le signaler sur le site :

<https://www.internet-signalement.gouv.fr/>

Merci de bien vouloir relayer cette information.

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

somme.fr/presse